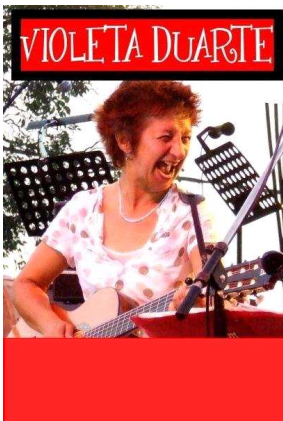


UNE SOIRÉE MUSICALE ET DANSANTE

au profit des familles sans papiers et de leurs enfants



Première partie :

VIOLETA DUARTE

Salsas, musiques sud-américaines

Deuxième partie :

SOUL JAMAICA, musiciens des
100 Grammes de Tête



Les familles sans papiers ne coûtent rien à l'État français. Plus aucune obligation de les loger ni de les nourrir ni de se soucier du sort des enfants jusqu'à ce que le Tribunal administratif se soit prononcé sur la validité du refus du droit d'asile.

En revanche, ces familles rapportent beaucoup à l'État. Chaque membre de la famille doit payer 340€ pour le timbre de régularisation et 220€ pour les frais de visa. Soit 1 320€ par famille.

Le RESF prend ces frais en charge. Plus nous parvenons à faire régulariser de familles, ce qui est notre but majeur, plus nous avons besoin d'argent !

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

À PARTIR DE 21H00 À LA SALLE



LE CROCKMORE

Avenue Torrelles - Zone industrielle la Vigneronne
66000 Perpignan (derrière la gare, à côté du Tremplin)

Entrée 10€... et plus si affinités !